

## Séance ordinaire du 14 décembre 2022

2022-12-07

### 05.02 - Programme de soutien et fonds locaux (FLI et FLS) 2023

EXTRAIT DE RÉOLUTION DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **14 décembre 2022**, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC sise au 223, 2e Avenue, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Guyda Deblois (représentant de Lac-Etchemin)  
Martin Beaulieu (Saint-Benjamin)  
Rachel Goupil (Saint-Camille)  
Simon Carrier Tanguay (Sainte-Sabine)  
André Boutin (maire suppléant Saint-Louis)  
Claude Nadeau (Saint-Luc)  
Daniel Thibault (Saint-Magloire)  
Alain Maheux (Saint-Prosper)  
Camil Cloutier (Saint-Zacharie)  
René Allen (Sainte-Aurélie)  
Linda Gosselin (maire suppléant Sainte-Justine)  
Jean Bernier (Sainte-Rose)

Et sont absents à cette séance:

Christian Chabot (Sainte-Justine)  
Lucie Gagnon (Saint-Louis)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Camil Turmel, préfet.

Madame Judith Leblond, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Madame Marie-Josée Fontaine, directrice générale adjointe et des services administratifs, Pierre-Olivier Gauthier, directeur du service de développement économique et madame Marijo Tanguay sont présents.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Camil Turmel procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2022-12-07**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation exige que le document Politiques de soutien du fonds régions et ruralité (FRR) soit mis à jour et adopté annuellement par le Conseil de la MRC;


CONSIDÉRANT QUE ce document contient les détails et modalités des soutiens financiers administrés par la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE ces programmes contribuent au dynamisme et au développement des entreprises et organismes du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD, ET RÉSOLU

QUE le document Programmes de soutien et fonds locaux (FLI/FLS) 2023 ci-joint soit adopté tel que déposé.

EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME  
À LAC-ETCHEMIN  
(QUÉBEC)  
CE 20 décembre 2022

  
Judith Leblond,  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

QUE le document Programmes de soutien et fonds locaux (FLI/FLS) 2023 ci-joint soit publié sur le site web de la MRC des Etchemins et expédié à toutes les municipalités du territoire pour qu'elles puissent diffuser le document sur leur site web respectif.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Le procès-verbal de ladite résolution sera approuvé lors d'une séance ultérieure.**